



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23909>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 25-23909

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Alès Agglomération

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006691800018

Ville : Alès

Code postal : 30115

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_ra2TM44VC-

Identifiant interne de la consultation : DEV-ECO/MAISONHAB

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cortijo

Adresse mail du contact : Evelise.cortijo@alesagglo.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir le descriptif dans le règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir le descriptif dans le règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir le descriptif dans le règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charge (règlement de la consultation)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement Maison de l'Habitat

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit d'effectuer des travaux d'aménagement de la Maison de l'Habitat. Le présent marché est pris en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Une visite de site est obligatoire sur prise de rendez-vous, avec remise d'un certificat à joindre dans l'offre. Le délai global d'exécution des travaux de tous les lots est de 5 mois. L'exécution des travaux débute pour chaque lot à compter de la date fixée par ordre de service. L'option applicable au titre du CCAG - Travaux est l'option B. Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée. Les prix sont fermes et actualisables. Variantes non autorisées. Financement du marché : fonds propres Alès Agglomération. Paiement par virement bancaire dans un délai de 30 jours. Application d'intérêts moratoires (BCE majoré de 8 points) et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euro(s).

Lieu principal d'exécution du marché : 10 rue Michelet - 30100 Alès

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 - Démolition - Maçonnerie - Plâtrerie Le descriptif des travaux au titre du lot est détaillé dans le CCTP propre à ce lot.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Maison de l'Habitat

- **Description du lot :** Lot 2 - Menuiseries Aluminium / Bois Le descriptif des travaux au titre du lot est détaillé dans le CCTP propre à ce lot.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000

Lieu d'exécution du lot : Maison de l'Habitat

- **Description du lot :** Lot 3 - Climatisation - Ventilation Le descriptif des travaux au titre du lot est détaillé dans le CCTP propre à ce lot.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45232141

Lieu d'exécution du lot : Maison de l'Habitat

- **Description du lot :** Lot 4 - Électricité - Réseaux Le descriptif des travaux au titre du lot est détaillé dans le CCTP propre à ce lot.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45311200

Lieu d'exécution du lot : Maison de l'Habitat

- **Description du lot :** Lot 5 - Peinture - Sol souple Le descriptif des travaux au titre du lot est détaillé dans le CCTP propre à ce lot.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100

Lieu d'exécution du lot : Maison de l'Habitat

- **Description du lot :** Lot 6 - Aménagement Le descriptif des travaux au titre du lot est détaillé dans le CCTP propre à ce lot.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 39150000

Lieu d'exécution du lot : Maison de l'Habitat

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire pour chaque lot. La visite s'effectuera sur prise de rendez-vous auprès de Samuel MALHAUTIER au 04 66 25 45 49 Adresse du site : 10 Rue Michelet - 30100 Alès

Autres informations complémentaires : Les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires sont admis. Le mandataire devra être dûment désigné dans la lettre de candidature ou dans le DUME et ne peut représenter en cette qualité plus d'un groupement pour un même marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Au titre du présent marché, l'acheteur public se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L. 551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/03/2025